LE PROGRAMME

ATELIER «LE JEU NON DIRECTIF ET LA THÉRAPIE PAR LE JEU NON DIRECTIVE»

PUBLICS CONCERNÉS :
- Psychologues, psychopraticiens, pédopsychiatres, éducateurs, travailleurs sociaux et aussi toute personne curieuse et intéressée par le jeu

PRÉ-REQUIS : aucun

ORGANISATION :
- 7h, en visio, de 9h à 17h

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
- PowerPoint, exposés, échanges, exercices 2 par 2 en «salles virtuelles», vidéos

OBJECTIFS :
- Comprendre ce qu'est le jeu, ses fonctions puissantes, l'intérêt de la non directivité, la thérapie par le jeu non directive. Poser un autre regard sur les jeux et le cas échéant, pouvoir s'équiper de plusieurs catégories de jeux, savoir laisser l'enfant mener le jeu et utiliser le tracking et le reflet empathique, et la pose de limites de protection.

PROGRAMME :

- Définition et fonctions du jeu
- Intérêt de la non directivité dans le jeu
- La thérapie par le jeu non directive et la thérapie familiale autour du jeu (filial therapy, Guerney)
- La posture du thérapeute non directif et les compétences nécessaires :
  - Empathie
  - Tracking
  - Structuration
  - Jeu imaginaire
  - Pose de limite

SUIVI DE L'EXECUTION ET EVALUATION DES RESULTATS :
feuilles d'émargement, Quiz, formulaire d'évaluation de la formation

RESULTATS ATTENDUS A L'ISSUE DE LA FORMATION :
Connaissance du jeu et de ses fonctions pour l'enfant , savoir laisser l'enfant mener le jeu en utilisant le reflet empathique et la pose de limites.

INTERVENANTES :
Lise Nathanson et Virginie Lelong
Psychologues, psychothérapeutes, formatrices en Thérapie Non directive par le Jeu, thérapeutes filiales

TARIFS :
· 135 euros (110€ pour les adhérents)

CAPACITE D'ACCUEIL : 6 à 12 personnes

DÉLAIS D'ACCÈS : 15 jours

ACCESSIBILITÉ :
Personne en situation de handicap, merci de contacter l'organisme pour organiser l'adaptation des locaux et de la pédagogie.

Contact : secretariat.ifre@gmail.com.
Référente handicap : Claire Marsot

COMMENT S'INSCRIRE ?

1) Envoyer au secrétariat d'IFRE (secretariat.ifre@gmail.com) :

- La fiche d'inscription, téléchargeable en cliquant ICI

2) Régler l'inscription sur le site d'IFRE (via Hello Asso), en cliquant ICI

CONDITIONS D'ANNULATION :
En cas d'annulation de la part du stagiaire plus d'une semaine avant la date de début de la formation : 50% du cout de la formation est dû par le stagiaire, et si moins d'une semaine avant de début de la formation : 100% du cout de la formation est dû par le stagiaire.

IFRE se réserve le droit d'annuler ce cursus; dans ce cas les sommes versées à IFRE par le stagiaire lui seront remboursées intégralement.

CONTACTS :
Lise : 06 15 82 05 87
lise.nathanson@gmail.com

Virginie : 06 40 46 68 53
virginie_lelong@orange.fr